



PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Le foyer fait son cinéma

Le 8 décembre prochain le cinéma La Bobine projetera un film réalisé par les jeunes du foyer Kreisker. Grégoire a voulu faire ce film pour " changer l'opinion des gens ", Mathieu pour " montrer qu'il est un jeune comme les autres ", Alexandre pour " donner une meilleure réputation au foyer " et Vanessa pour " montrer que les jeunes n'ont pas choisi de vivre dans un foyer ". Un projet ambitieux que les jeunes ont réussi à mener à bien dans le cadre d'une structure gérée par l'association des Pupilles de l'Enseignement Public. Arrêt sur image.

L'association départementale des Pupilles de l'enseignement public (PEP) gère dans le Finistère plusieurs établissements médico-sociaux avec pour missions l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, l'accès à l'éducation pour tous et la recherche de nouvelles réponses sociales et éducatives pour accompagner l'enfant et sa famille. Dans ce cadre les PEP 29 gèrent plusieurs structures à Quimperlé dont le foyer Kreisker. Celui-ci accueille, en centre-ville, 13 jeunes filles et garçons âgés de 13 à 18 ans. Ces jeunes ont besoin d'un système d'accompagnement après avoir rencontré des difficultés sociales, familiales ou personnelles. Les 6 éducateurs qui les encadrent développent un certain nombre d'actions pour les aider à grandir et à restaurer les liens familiaux. En effet, durant le placement de l'enfant, le foyer essaye d'impliquer au maximum les familles car les parents ont un rôle important auquel personne ne peut se substituer.



locuteurs susceptibles de soutenir le projet " précise Sylvie Le Saux. Et ça marche. En effet, en 2002, les jeunes du foyer avaient un projet autour de la photo. Ils ont porté ce projet à bout de bras pour finalement exposer leurs œuvres lors d'une exposition au Présidial dans le cadre de l'opération **Novembre en photos**.



Le cinéma comme témoin

Forts de ce succès, les jeunes n'ont pas voulu en rester là. Ils se sont donc mis à réfléchir à un autre projet. De là est née l'idée d'un film sur la vie au foyer Kreisker, humanisant ces jeunes trop souvent montrés du doigt. Un nouveau challenge pour eux, nécessitant des moyens et un gros investissement personnel. En effet, réaliser un film n'est pas chose facile. Écriture spécifique, techniques cinématographiques, montage et recherche de financement peuvent très vite décourager le néophyte. Pas les jeunes du foyer ! La première phase a donc été de chercher des partenaires en ficelant un dossier montrant la solidité du projet. " Plusieurs partenaires ont répondu présents. Le premier a été la mairie par le biais du coup de pouce aux jeunes et en mettant à disposition du personnel municipal qualifié pour toute la partie technique du film. Ensuite, la Fondation de France, la Mutualité Française et les Papeteries de Mauduit ont apporté un soutien financier " insiste Patrick Beauvais, directeur du foyer Kreisker. Résultat, après un an de tournage et les implications successives d'une vingtaine de jeunes, un film témoignage de dix minutes est enregistré. Un court-métrage humain et sensible qui nous livre l'intimité du quotidien dans une structure dédiée à la jeunesse en difficulté. Le film est à découvrir le 8 décembre à 19 h au cinéma municipal La Bobine.



Des projets en groupe

Un dispositif de groupe est mis en place visant à préparer les jeunes à l'autonomie. Ainsi, les jeunes sont répartis en trois groupes : le groupe *accueil* pour les 13-15 ans, le groupe *intermédiaire* pour les 15-17 ans et la *Maison* et le *studio* pour les 16-18 ans se préparant à une vie autonome en appartement.

" Nous utilisons beaucoup les projets collectifs car ils permettent la cohésion du groupe et son autonomisation " explique Sylvie Le Saux, chef de service au foyer Kreisker. Ces projets ont donc pour vocation de responsabiliser les jeunes. " L'idée est que lorsque l'on a un projet et qu'on veut le réaliser, il faut s'assumer, engager les démarches nécessaires, se mettre en relation avec différents inter-

Le courrier des lecteurs

Des commentaires, des suggestions... Cet espace vous est réservé :

Nom, prénom : Adresse :

Merci d'adresser votre courrier (sur ce bandeau ou sur papier libre) à :

Monsieur Le Maire, Hôtel de Ville, BP 131, 29391 Quimperlé Cédex